



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 9 juin 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président, puis de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 2.1, 2.2, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 6.2, 3.1, 3.2, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h05.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au 2.2), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.1), M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Christophe LIME

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : C. LIME

Mandataires : E. MAILLOT

Délibération n°2016/003241

Rapport n°6.2 - Subvention du Grand Besançon pour l'extension du Festival de Caves en Suisse

Subvention du Grand Besançon pour l'extension du Festival de Caves en Suisse

Rapporteur : Pascal CURIE, Vice-Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016-2020 « Coopérations »	Montant prévu au BP 2016 : 36 000 € Montant de l'opération : 4 000 €

Résumé :

Le Festival de Caves (théâtre) est né à Besançon il y a dix ans et, depuis, se développe en Franche-Comté et dans toute la France. Le Grand Besançon quant à lui cherche à asseoir ses relations avec la Suisse par des coopérations de différentes natures. Le Festival de Caves, avec sa dynamique, est apparu comme un bon levier de cette dimension transfrontalière, d'où une incitation à son extension en Suisse. Concrètement, cela se traduit par des représentations en Suisse dès l'édition 2016. Une subvention de 4 000 € du Grand Besançon permettra de soutenir cette démarche spécifique de l'Association européenne du Festival de Caves.

I. Contexte et enjeux

Le Festival de Caves est né en 2005 au musée de la Résistance (Citadelle) à Besançon. Depuis, ce festival de théâtre n'a cessé de se diffuser dans de nouveaux lieux de représentation à travers la Franche-Comté et à travers la France, y compris dans les plus grandes villes (Paris, Lyon...) et dans des communes rurales. Ces dernières années, au regard de sa particularité, il a rencontré un véritable succès médiatique qui fait apparaître son berceau territorial (Besançon et son pourtour en cœur de Franche-Comté) comme un lieu de production culturelle innovant. Le Grand Besançon soutient le festival à hauteur de 9 000 € pour 2016 pour sa partie française. Le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté apporte 1 500 € pour 2016 (5 000 € pour 2015).

Dans la région Bourgogne Franche-Comté environnée de pôles territoriaux puissants (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Alsace...), le Grand Besançon a tout intérêt à marquer sa singularité en mettant en avant sa capacité d'entretenir des relations avec la Suisse. La carte culturelle fait pleinement partie de cette volonté et de cette dynamique transfrontalière.

Eu égard à ces enjeux, le Grand Besançon a noué depuis plusieurs mois des discussions avec les responsables du Festival de Caves pour envisager une implantation du festival en Suisse et ainsi renforcer le sentiment d'appartenir à un espace culturel commun, transfrontalier. Une demande de subvention a été adressée par le porteur du Festival mentionnant les points d'ancrage en Suisse.

II. Soutien au développement du festival en Suisse

Les responsables du Festival de Caves ont mené des démarches actives pour réussir cet ancrage de l'évènement en Suisse, en dépit de difficultés spécifiques liées à ce caractère transfrontalier. L'objectif est atteint puisque, dès 2016, des représentations auront lieu côté suisse à Yverne (3 juin) et à Neuchâtel (9, 12 et 17 juin). S'ajouteront des dates à La Chaux-de-Fonds en 2017, voire dans d'autres villes par une logique d'essaimage. L'implication d'acteurs culturels suisses contribuera par ailleurs à enrichir le festival.

Ce développement du festival en Suisse, avec les charges qu'il induit, répond parfaitement aux objectifs de coopération du Grand Besançon vers la Suisse. Il est donc proposé de répondre favorablement à la demande de subvention du Festival de Caves et de lui allouer un montant de 4 000 € au titre de ce volet transfrontalier.

S'agissant de la territorialité de l'action, il importe de noter plusieurs éléments de localisation : le festival est porté par une structure associative basée dans le Grand Besançon, le spectacle est produit (création, mise en scène, répétitions...) dans le Grand Besançon puis exporté dans d'autres territoires, dont la Suisse. Ainsi, la Suisse est un lieu de spectacles (diffusion) et c'est bien l'effort d'extension vers la Suisse qu'il est proposé de soutenir à travers la subvention de 4 000 € et non une délocalisation de la production à l'extérieur.

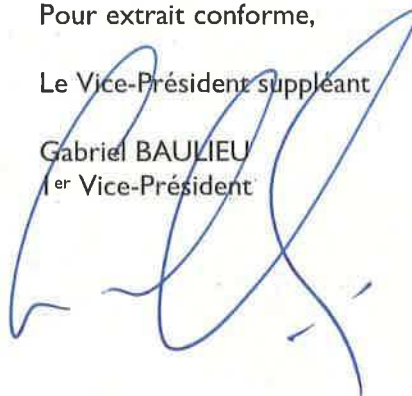
A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € au Festival de Caves au titre de la coopération transfrontalière avec la Suisse.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU

1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 JUIN 2016



Contrôle de légalité